



# JOURNAL

## de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO

FAO, Rome, 18-23 novembre 2009

---

### AVIS AUX PARTICIPANTS

#### DÉCLARATIONS

Le temps de parole étant limité, les orateurs disposeront de **cinq minutes** pour leurs interventions. Lorsqu'un représentant ou un observateur aura épuisé son temps de parole, le Président le rappellera à l'ordre.

#### DÉCLARATIONS ÉCRITES DES CHEFS DE DÉLÉGATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Afin de garantir l'interprétation exacte des discours et la publication en temps utile des comptes rendus *in extenso*, il est demandé aux délégations de bien vouloir communiquer la version électronique de leur déclaration (au format MS-Word ou PDF) à [Conference-Statements@fao.org](mailto:Conference-Statements@fao.org) longtemps à l'avance. Le nom de la délégation et celui de l'orateur doivent être indiqués en haut de la première page dans l'une des langues suivantes: anglais, espagnol ou français.

Compte tenu que les comptes rendus *in extenso* doivent être rédigés dans des délais très courts, il est préférable que les textes soient communiqués par courrier électronique. Les orateurs ne pouvant utiliser ce moyen de communication sont priés de bien vouloir envoyer par télécopie au numéro (+39) 0689280554, ou de déposer au bureau A-273E dès que possible en neuf (9) exemplaires le texte écrit de la déclaration qui sera prononcée par le chef de délégation, pour qu'il soit distribué aux interprètes.

Les travaux se dérouleront en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Si un orateur souhaite faire une déclaration dans une autre langue, sa délégation doit fournir au Secrétariat un texte écrit dans l'une des six langues précitées. La délégation concernée devra également mettre à la disposition du Groupe de l'interprétation (bureau A-273E, tél. (+39) 0657054731) une personne qui connaisse à la fois la langue dans laquelle la déclaration est prononcée et la langue dans laquelle elle a été traduite, afin d'assurer la synchronisation entre l'orateur et l'interprète.

Les participants qui souhaitent mettre des exemplaires de leur déclaration à la disposition des participants de la Conférence devront en déposer le nombre souhaité d'exemplaires au comptoir des documents situé au Centre coréen des services de conférence (bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage, entrée des salles Rouge et Verte).

#### LISTE PROVISOIRE DES PARTICIPANTS

Un nombre limité d'exemplaires de la liste provisoire des participants sera disponible à partir du vendredi 20 novembre 2009 dans l'après-midi au comptoir des documents du Centre coréen des services de conférence (bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage), uniquement à des fins de vérification de l'exactitude des noms. Les participants sont invités à soumettre toute correction ou modification à apporter à cette liste au comptoir des documents du Centre coréen des services de conférence en vue de leur insertion dans la liste définitive, qui figurera dans le rapport final de la Conférence mis en ligne sur le site web de la Conférence.

## **DOCUMENTS DE LA CONFÉRENCE**

Les documents de la Conférence sont consultables à l'adresse suivante: [http://www.fao.org/unfao/bodies/conf/c2009/index\\_fr.htm](http://www.fao.org/unfao/bodies/conf/c2009/index_fr.htm). Ils sont aussi disponibles pendant le Conseil, en nombre très limité, au comptoir des documents du Centre coréen des services de conférence (bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage).

## **SALLES POUR LES RÉUNIONS BILATÉRALES**

Un nombre limité de salles sera mis à la disposition des délégations, par tranches horaires, pour les réunions bilatérales (prière de s'adresser au bureau A-231, poste 55872).

## **RÉUNION INFORMELLE D'OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES (OING)**

Le Service de liaison des Nations Unies avec les ONG présentera les résultats d'une enquête de deux ans sur les rapports entre le système des Nations Unies et les organisations et peuples autochtones à l'occasion d'une réunion à laquelle participeront des dirigeants de ces organisations et des représentants de la FAO et du FIDA le mercredi 18 novembre de 13 h 30 à 15 heures dans la Salle des Philippines (C 277).

L'Unité de planification stratégique (ODGS) organisera une réunion d'information avec des observateurs des organisations internationales non gouvernementales qui participent à la trente-sixième session de la Conférence, jeudi 19 novembre de 9 h 30 à 12 h 30 dans la Salle des Philippines (C 277).

## **SYSTÈME DE VOTE ÉLECTRONIQUE**

La Salle plénière de la FAO est équipée d'un système de vote électronique. Ce système peut être utilisé: a) pour établir le nombre de délégations présentes dans la salle (afin de vérifier si le quorum est atteint); b) pour procéder au vote sans enregistrer les noms des votants (ce qui équivaut à un vote à main levée) et c) pour procéder à un vote par appel nominal et fournir par la suite une liste des délégations ayant voté « pour » ou « contre » ou s'étant abstenues.

Ce système ne peut pas être utilisé pour les votes à bulletin secret, notamment pour les élections. Il est procédé aux scrutins secrets selon les dispositions légales en vigueur, à l'aide de scrutateurs, bulletins de vote, isolements, urnes électorales et salle de comptage. Le résultat de chaque scrutin est affiché sur deux grands panneaux électroniques disposés dans la Salle plénière. Un document écrit officiel indiquant le résultat du scrutin est remis au Président et au fonctionnaire électoral pour qu'ils le certifient.

## **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les formulaires de **présentation de candidatures** sont annexés au document C 2009/11 Rev.1, à l'intention des États Membres qui souhaitent être élus au Conseil. Tous les formulaires doivent être remplis et signés par le délégué du pays candidat à l'élection au Conseil et par deux délégations qui proposent sa candidature n'appartenant pas nécessairement à la même région que le pays candidat. Ces formulaires doivent être remis au Bureau du Secrétaire général de la Conférence et du Conseil (B 202) au plus tard **le vendredi 20 novembre 2009 à 12 heures**. Conformément à l'article XXII, paragraphe 10, alinéa g), du Règlement général de l'Organisation, les candidats qui sont battus lors de l'élection destinée à pourvoir le ou les sièges devenant vacants au cours de la première année civile figurent parmi les candidats au siège ou aux sièges devenant vacants à la fin de la deuxième année civile, à moins qu'ils ne se désistent.

## **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL**

Les formulaires de présentation de candidatures à l'intention des États Membres qui souhaitent être membres du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial sont annexés au document **CL 138/5**.

Ces formulaires doivent être remplis, signés et remis au Bureau du Secrétaire général de la Conférence et du Conseil (B 202) au plus tard **le vendredi 20 novembre 2009 à 12 heures**.

### CONFÉRENCE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants sont invités à prendre connaissance des mesures suivantes destinées à limiter l'impact sur le climat:

- Recyclage. Mise à disposition de poubelles sélectives avec codes couleur.
- Réduction de la consommation d'eau en bouteille et des déchets en plastique. Utilisation de bouteilles réutilisables (en vente au Groupement d'achats) à remplir aux nouvelles fontaines d'eau plate ou gazeuse de la FAO.
- Les documents de la Conférence et du Conseil ont été imprimés recto verso sur du papier 100 pour cent recyclé, en nombre limité d'exemplaires.
- Les participants sont encouragés à consulter les documents en ligne et à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité.
- Pour toute impression, il est recommandé d'utiliser les imprimantes de la Conférence, dotées de la fonction recto verso et approvisionnées en papier écologique.

### VOYAGES (RÉSERVATION ET CONFIRMATION DES VOLS)

L'agence Carlson Wagonlit Travel (CWT) est l'agence de voyage officielle pour la Conférence. Ses bureaux, situés au rez-de-chaussée du bâtiment D (bureau D-074), sont ouverts de 9 heures à 17 heures.

Pour tout complément d'informations, les participants peuvent s'adresser à l'agence CWT par téléphone au poste **55970** (ou, de l'extérieur, 06 570 55970) ou par courriel: [faotravel@cwtbook.it](mailto:faotravel@cwtbook.it).

En dehors des heures d'ouverture, l'agence CWT offre un **service de permanence 24 heures sur 24** auquel s'adresser en cas d'urgence (téléphone: **800 – 871932** depuis l'Italie ou **+44 208 7579000** depuis tout autre pays).

### RESTAURATION

Les possibilités de restauration au Siège de la FAO sont les suivantes (service réduit le dimanche 22 novembre):

- **Cafétéria** – sur la terrasse (8<sup>e</sup> étage, bâtiment B): de 11 h 45 à 14 h 30.
- **Restaurant de la FAO** (menu à la carte) (8<sup>e</sup> étage, bâtiment C): poste n° 56823 (ou 06-57056823 depuis l'extérieur) de 12 heures à 14 h 30.
- **Polish Bar** (rez-de-chaussée, bâtiment A) (**accès réservé aux délégués**): de 7 h 30 à la fin de la dernière session du jour.
- **Bar B** (8<sup>e</sup> étage, bâtiment B): de 8 h 30 à 15 heures.
- **Blue Bar (ou Bar C) Restaurant** (8<sup>e</sup> étage, bâtiment C): de 11 h 45 à 14 h 30.
- **Bar Caracalla** (8<sup>e</sup> étage, bâtiment B): de 8 h 30 à 17 heures.
- **Bar D** (rez-de-chaussée, bâtiment D): de 7 h 30 à 17 heures.

Les cartes Bancomat et autres cartes de réseaux bancaires sont acceptées au restaurant, au « Polish Bar » et au « Blue Bar ».

### URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence médicale, les participants peuvent appeler le 30 à partir des téléphones internes ou le numéro 06-57053400 de l'extérieur de la FAO. Pour tout autre service médical, les participants peuvent appeler le poste 53577 à partir des téléphones internes (ou le numéro 06-5705-3577 de l'extérieur de la FAO). Ils peuvent aussi se rendre directement au Service médical (1<sup>er</sup> étage, bâtiment B) pendant les heures de travail de la Conférence.

En dehors des heures de travail, les participants ayant besoin d'une assistance d'urgence sont invités à appeler le 118 ou *Guardia Medical/Doctors-on-Call* au 06 58201030 ou encore à s'adresser au médecin de leur hôtel.

### **OPÉRATIONS BANCAIRES ET CHANGE**

La *Banca Intesa San Paolo*, au rez-de-chaussée du bâtiment B, est ouverte de 8 h 35 à 16 h 35.

La *Banca Popolare di Sondrio* se situe au rez-de-chaussée du bâtiment D (D-016) et est ouverte de 8 h 30 à 16 h 30. Des distributeurs automatiques de billets sont situés à l'entrée des deux banques et à l'entrée du bureau de Poste, qui se trouve à gauche des bureaux de la *Banca Intesa San Paolo*.

### **SERVICE WIFI ET INTERNET**

Les participants à la Conférence auront accès au service Internet sans fil (WiFi) dans la Salle Plénière, les Salles Verte et Rouge, ainsi que dans d'autres salles de réunion, et à leur proximité. Pour profiter de ce service, ils doivent être munis d'un ordinateur portable ou d'un PDA équipé d'un dispositif de connexion aux réseaux locaux sans fil conforme aux normes 802.11b ou 802.11g. Le réseau, le nom d'utilisateur et le mot de passe à utiliser sont les suivants:

Réseau: **Guest\_Internet**

Nom d'utilisateur: **visitor**

Mot de passe: **2go2web**

Un point Internet est à la disposition des participants dans l'Atrium, situé au rez-de-chaussée entre le bâtiment A et le bâtiment B. Les ordinateurs disposés dans cette zone sont connectés à Internet et peuvent être utilisés pour accéder au compte personnel de messagerie électronique et naviguer sur le site web de la FAO.

### **SALLE DE PRIÈRE**

Une Salle de prière est à la disposition des participants à la Conférence (A250 Ter).

### **VESTIAIRE**

Le vestiaire se trouve dans la Salle des drapeaux (rez-de-chaussée, bâtiment B).

### **CASIERS**

Il est demandé aux délégués de s'abstenir de distribuer des documents dans les salles de réunion pendant la Conférence. Il est possible de laisser des documents destinés à d'autres délégations au Centre coréen des services de Conférence, situé à l'entrée des Salles Rouge et Verte. Les délégués sont priés de relever régulièrement le contenu de leur casier.

\*\*\*\*\*

**BUREAU DE LA CONFÉRENCE**

Président de la Conférence	A382	57045 57046 52075
Président de la Commission I	A371	57137 57138
Président de la Commission II	A369	57133 57134
Président de la Commission de vérification des pouvoirs	A362	57096 57115
Président du Comité des résolutions	A362	57096 57115
Président indépendant du Conseil	A381	57041 57042

**Secrétariat de la trente-sixième session de la Conférence**

Directeur général	M. Jacques Diouf	B-406	53433/53434
Directeur général adjoint	M. James G. Butler	B-411	53117/53118
Directeur de Cabinet	M. Hervé Lejeune	B-462	53096/53669
Secrétaire générale de la Conférence	Mme Lorraine B. Williams	B-202	52311
Secrétaire général adjoint de la Conférence	M. Ali Mekouar	A-139	55612

\*\*\*\*\*